

Les tensions sur le marché du travail en 2020 dans la région des Pays de la Loire



Avertissement

Les indicateurs présentés dans cette publication s'appuient sur des données collectées en grande partie durant les restrictions liées au contexte sanitaire de l'année 2020. Ils ne préjugent pas de la situation qui prévaut depuis la levée de celles-ci et la réouverture de plusieurs secteurs d'activités.

En 2020, les tensions sur le marché du travail diminuent pour la première fois depuis 2015, et retrouvent leur niveau de 2018. Elles restent néanmoins élevées malgré le contexte de crise sanitaire. Elles baissent dans pratiquement tous les métiers, particulièrement dans le transport, l'hôtellerie-restauration et l'industrie. En revanche, elles augmentent pour les métiers de la santé.

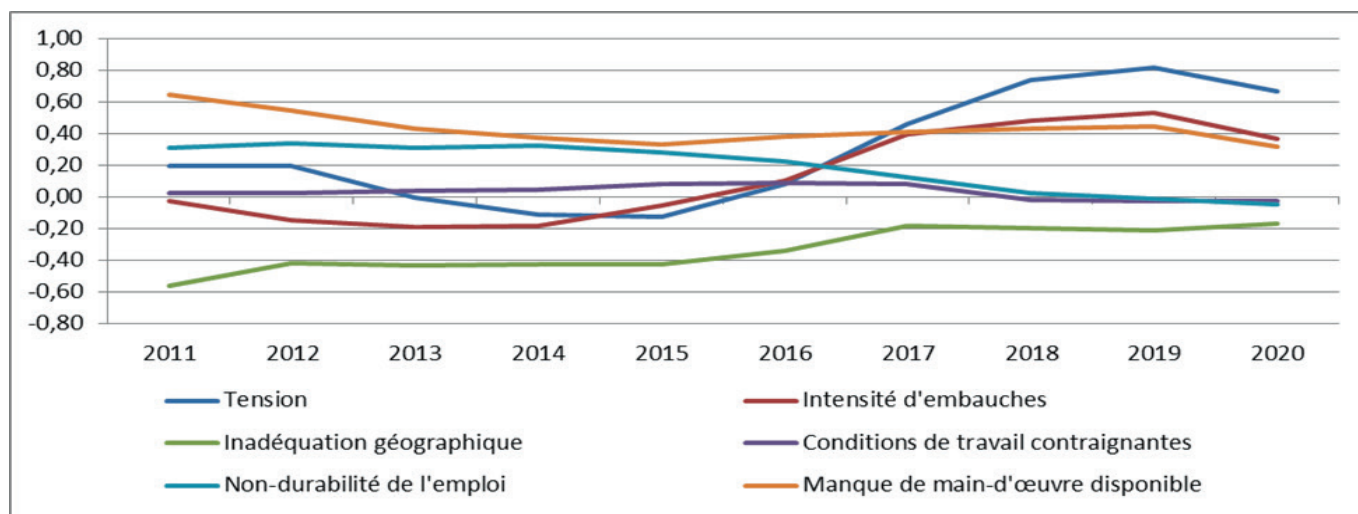
Bien qu'en léger recul, les tensions restent particulièrement fortes dans le bâtiment, où les projets d'embauches sont très nombreux, ainsi que dans l'industrie, où le vivier de candidats est réduit.

Au sein du secteur des services, les situations varient d'un métier à l'autre : pour les aides-soignants et les infirmiers, les tensions résultent d'un déficit de main-d'œuvre disponible, alors que, chez les cuisiniers, elles relèvent d'une inadéquation entre les profils des demandeurs et les besoins exprimés par les employeurs.

Par rapport à la France métropolitaine, les évolutions des tensions des secteurs d'activités et leurs facteurs potentiels suivent les mêmes tendances. On observe néanmoins des différences sur les 30 métiers les plus en tension.

En 2020, la crise sanitaire et les mesures prises pour lutter contre celle-ci se traduisent par un recul historique de l'activité (-8,0 %, contre -7,9 % pour la FM) et une mise à l'arrêt du marché du travail, en particulier lors du premier confinement. Sur l'ensemble de l'année, le nombre d'embauches s'effondre (-22,8 %, contre -17% pour la FM) tandis que l'emploi salarié privé résiste (-0,6 %, contre -1,7 % pour la FM), du fait des dispositifs exceptionnels de soutien à l'économie, notamment l'activité partielle. En parallèle, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 8,2 % (+ 7,5 % pour la FM) en lien avec la diminution de l'intérim et des CDD.

Graphique 1 : Évolution des tensions sur le marché du travail et de leurs facteurs potentiels depuis 2011



Lecture : entre 2019 et 2020, la tension est passée de 0,82 à 0,66.

Champ : Région PDL, 2011-2020.

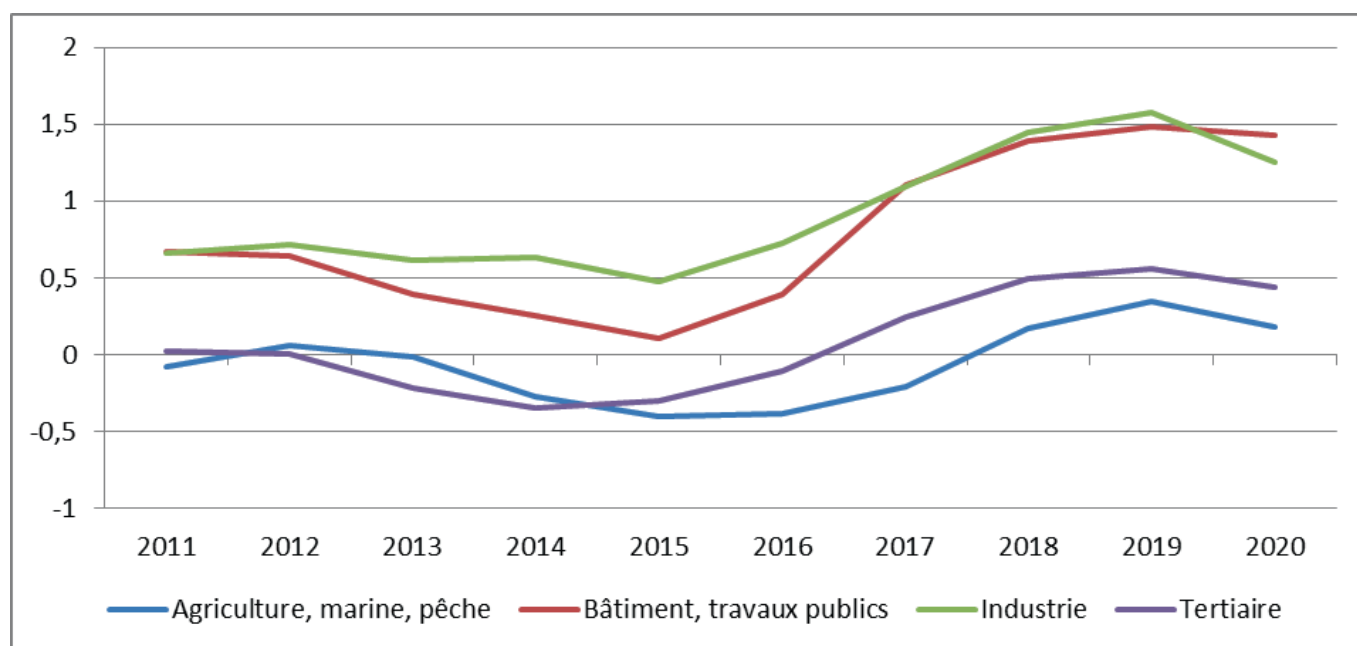
Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension.

Les tensions sur le marché du travail baissent en 2020 et retrouvent leur niveau de 2018. L'intensité d'embauches, le manque de main-d'œuvre disponible, et la non-durabilité de l'emploi diminuent en 2020. L'inadéquation géographique d'emplois reste proche des années 2017-2019, tandis que les conditions de travail contraignantes sont stables.

La baisse des tensions concerne presque tous les métiers, à l'exception de ceux de la santé

Entre 2019 et 2020, les tensions diminuent nettement dans les métiers de l'industrie, en particulier pour les techniciens de l'électricité-électronique et de la mécanique et pour les ingénieurs de l'industrie. La tension recule dans une moindre mesure dans les métiers de l'agriculture et du tertiaire. Pour la construction, la diminution est très faible, surtout pour les ingénieurs, dessinateurs et géomètres.

Graphique 2 : Évolution des tensions des 4 principaux secteurs de familles professionnelles depuis 2011



Champ : Région PDL, 2011-2020.

Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension

La nature des tensions diffère entre les métiers de l'industrie et du BTP

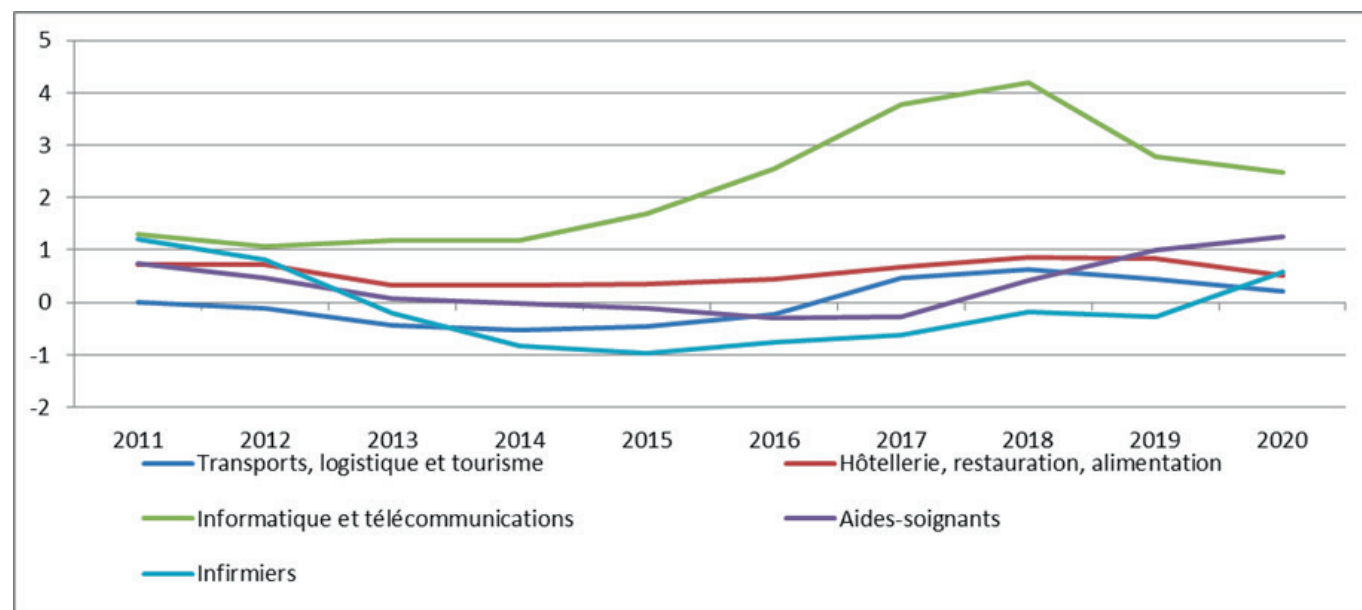
En 2020, le niveau des tensions reste très supérieur à la moyenne dans l'agriculture, l'industrie et le BTP. Mais leur nature diffère entre ces trois domaines. Pour l'agriculture, les tensions sont plus liées à l'intensité d'embauches (voir note méthodologique), la non durabilité de l'emploi, les conditions de travail contraignantes, et l'éloignement géographique. Pour le bâtiment, l'intensité d'embauches joue d'avantage, et pour l'industrie, le manque de main d'œuvre disponible et l'inadéquation géographique sont les causes explicites.

Le tertiaire a un niveau de tension inférieur à la moyenne. La faiblesse des tensions provient de la présence d'un vivier de candidats en adéquation avec les besoins, et de la relative facilité d'accès aux métiers.

Dans les métiers du tertiaire, la baisse des tensions est marquée dans l'informatique et les télécommunications, l'hôtellerie-restauration, dans le transport, la logistique et le tourisme (graphique 3). Le secteur de l'hébergement-restauration est affecté par des fermetures administratives et une baisse de la fréquentation touristique : l'emploi y diminue nettement en 2020 (-8,5 %, contre - 11,0 % pour la FM), et les employeurs ont moins de difficultés de recrutement. Dans le transport, la baisse des tensions est notamment sensible pour les conducteurs-livreurs sur courte distance et les conducteurs routiers. Le secteur de la santé est au contraire créateur d'emplois salariés en 2020 mais à un niveau nettement inférieur à celui observé en France métropolitaine (+3,9 %, contre + 15%), la région ayant été moins affectée par la crise sanitaire en 2020.

La tension constatée concerne la plupart des métiers de la santé :

Graphique 3 : Évolution des tensions dans les métiers du tertiaire depuis 2011



Champ : Région PDL, 2011-2020.

Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension

Métiers les plus en tension : aux trois-quarts, des ouvriers qualifiés et des techniciens du BTP et de l'industrie

Malgré la crise sanitaire, les 30 premiers métiers en tension changent peu en 2020 par rapport à 2019. Seuls cinq métiers quittent le classement au profit d'autres, contre quatre pour la FM. Ils restent tendus mais leurs niveaux de tensions baissent plus que la moyenne.

Parmi les trente métiers les plus en tension en 2020, 90 % (63 % pour la FM) font face à un vivier réduit (fort, voire très fort manque de main-d'œuvre disponible, 83 % (87 % pour la FM) requièrent des formations spécifiques (fort et très fort lien formation-emploi) et 70 % (53 % pour la FM) recrutent intensément (très forte ou forte intensité d'embauches).

La majorité des principaux métiers en tension offre des conditions d'emploi plutôt meilleures que la moyenne (correspondant à une faible non-durabilité de l'emploi). Toutefois, pour plus d'un tiers d'entre eux, les conditions de travail sont contraignantes expliquant pour partie les tensions de recrutement. C'est le cas pour les chaudronniers, tôleurs, traceurs, serruriers, métalliers, ainsi que pour les ouvriers du BTP. De plus dans une majorité des métiers en tension, la répartition géographique de l'offre diffère de celle de la demande de travail (très forte ou forte inadéquation géographique).

Plus des trois quarts des métiers les plus en tension sont dans les secteurs du BTP et de l'industrie et sont essentiellement pourvus par des ouvriers qualifiés ou des techniciens. Les autres métiers en tension sont occupés par des cadres du tertiaire.

Contrairement aux métiers les plus en tension, les trente métiers qui emploient le plus de personnes sont pour la plupart peu qualifiés et requièrent en général moins de formation (très faible ou faible lien formation-emploi). Ils concernent davantage des métiers d'employés qui sont, pour la plupart, peu tendus. C'est notamment le cas des agents d'entretien de locaux, qui sont le plus pourvoyeurs d'emplois, mais font partie des métiers les moins tendus.

TABLEAU 1 : Les 30 métiers les plus en tension en 2020 en FAP 225

Rang	Code FAP 225	Métiers	Emploi moyen	Tension	Intensité d'embauches	Lien formation-emploi	Manque de main d'oeuvre disponible	Non-durabilité de l'emploi	Conditions de travail contraignantes	Inadéquation géographique
1	M2Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	14 863	3,468	5	5	4	1	1	1
2	M2Z92	Ingénieurs et cadres des télécommunications	572	3,056	5	5	4	1	2	5
3	B7Z91	Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	4 792	2,661	5	4	4	1	1	3
4	C2Z71	Dessinateurs en électricité et en électronique	680	2,493	5	5	5	2	1	5
5	D1Z40	Régleurs	1 763	2,451	2	5	5	2	4	5
6	B6Z73	Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	4 528	2,412	5	5	4	1	4	3
7	D2Z41	Tuyauteurs	1 130	2,405	5	5	4	3	4	5
8	B6Z70	Géomètres	1 014	2,248	4	5	5	1	2	5
9	G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	16 340	2,214	5	4	4	1	2	2
10	C2Z70	Techniciens en électricité et en électronique	6 826	2,100	1	5	5	2	2	4
11	G1Z71	Techniciens experts	9 746	2,077	1	1	5	1	2	5
12	D6Z70	Techniciens en mécanique et travail des métaux	10 801	1,942	1	4	5	2	2	5
13	B2Z44	Couvreurs	2 657	1,922	5	4	4	2	4	3
14	B4Z41	Plombiers, chauffagistes	4 610	1,916	5	5	4	3	3	3
15	G0B40	Carrossiers automobiles	1 984	1,838	5	5	4	2	3	4
16	B1Z40	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	5 022	1,835	5	1	5	3	5	5
17	G0B41	Mécaniciens et électroniciens de véhicules	6 457	1,823	5	5	3	1	4	2
18	E2Z80	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	5 889	1,785	1	4	5	1	2	5
19	B2Z43	Charpentiers (bois)	1 934	1,770	4	5	4	3	3	4
20	H0Z90	Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	6 876	1,750	4	3	5	1	1	2
21	D6Z71	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	3 383	1,724	5	5	4	1	1	4
22	G0A40	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	4 855	1,722	3	5	5	2	4	5
23	B2Z41	Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	904	1,688	3	4	4	3	3	5
24	D4Z41	Agents qualifiés de traitement thermique et de surface	1 608	1,649	4	3	3	3	5	4
25	L4Z81	Techniciens des services comptables et financiers	7 584	1,592	3	5	5	2	1	2
26	B4Z43	Électriciens du bâtiment	5 237	1,537	5	5	3	3	4	3
27	D1Z41	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	7 219	1,405	4	4	4	3	5	2
28	M1Z80	Techniciens d'étude et de développement en informatique	4 706	1,404	4	5	4	1	1	4
29	D2Z40	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	7 462	1,396	3	5	5	3	5	3
30	R4Z91	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	9 666	1,391	4	1	5	1	1	2

Lecture : en 2020, pour les « Ingénieurs des télécommunications » l'indicateur de tension, l'intensité d'embauches, le lien formation-emploi sont très élevés (niveau 5, en rouge). Le manque de main d'œuvre disponible est élevé (4, en orange). La non-durabilité de l'emploi, les conditions de travail contraignantes, et l'inadéquation géographique sont faible (1, en vert foncé).

Champ : Région PDL, 2020.

Source : Pôle emploi - Dares / métiers en tension

Pour les trente métiers les plus en tension dans la région des Pays de la Loire, on trouve sept métiers qui ne sont pas présents dans les trente métiers les plus en tension au niveau métropolitain, et qui sont :

- les techniciens experts, et les électriciens du bâtiment (Bâtiment, travaux publics),
- les techniciens experts (Maintenance),
- les ingénieurs et cadres de fabrication et de la production (Ingénieurs et cadres de l'industrie),
- les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal et les chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons (Mécanique, travail des métaux),
- les techniciens d'étude et de développement en informatique (Informatique et télécommunications),
- les ingénieurs et cadres technico-commerciaux (Commerce).

A l'inverse, sept métiers classés parmi les 30 premiers métropolitains ne sont pas dans la liste des Pays de la Loire :

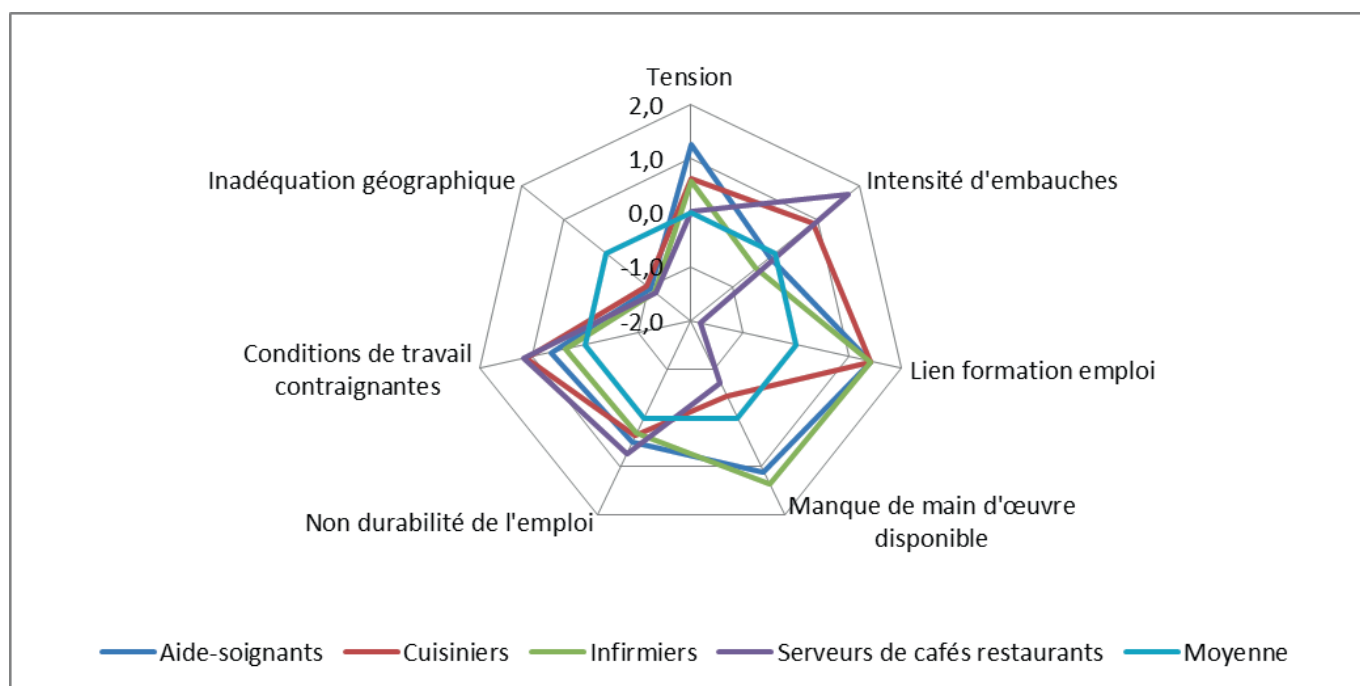
- les autres professionnels para-médicaux et les spécialistes de l'appareillage médical (Santé, action sociale, culturelle et sportive),
- les charpentiers métal, les plombiers chauffagistes, les dessinateurs en bâtiment et en travaux public et les techniciens chargés d'études du bâtiment et des travaux publics (Bâtiment, travaux publics),
- les aides à domicile et aides ménagères (Services aux particuliers et aux collectivités),
- les ingénieurs et cadres d'administration, maintenance et informatique (Informatique et télécommunications).

Aides-soignants et infirmiers : un déficit de main-d'œuvre qui s'accroît avec la crise sanitaire

Les aides-soignants et infirmiers sont respectivement au 39e et 91e rang des métiers en tension en 2020 en Pays de la Loire. Cette situation est nettement différente de celle observée en France métropolitaine (respectivement 55e et 35e rang). Ils font partie des rares métiers pour lesquels le nombre de projets de recrutement et la tension augmentent entre 2019 et 2020 (graphique 3), dans le prolongement d'une tendance amorcée en 2015 (en 2016 pour la FM).

L'exercice des métiers d'aides-soignants et d'infirmiers nécessite des compétences et formations spécifiques, que traduit le niveau élevé de l'indicateur portant sur le lien formation-emploi (graphique 4). Par ailleurs, les conditions de travail y sont plus contraignantes que dans l'ensemble des métiers. Ces deux facteurs conjugués expliquent notamment le manque de main-d'œuvre disponible.

Graphique 4 : Facteurs potentiels à l'origine des tensions dans certains métiers en 2020



Lecture : en 2020, l'indicateur synthétique de tension sur le marché du travail chez les aides-soignants se situe à 1,3 alors que la moyenne des métiers sur les années 2014-2018 se situe à 0.

Champ : Région PDL, 2020.

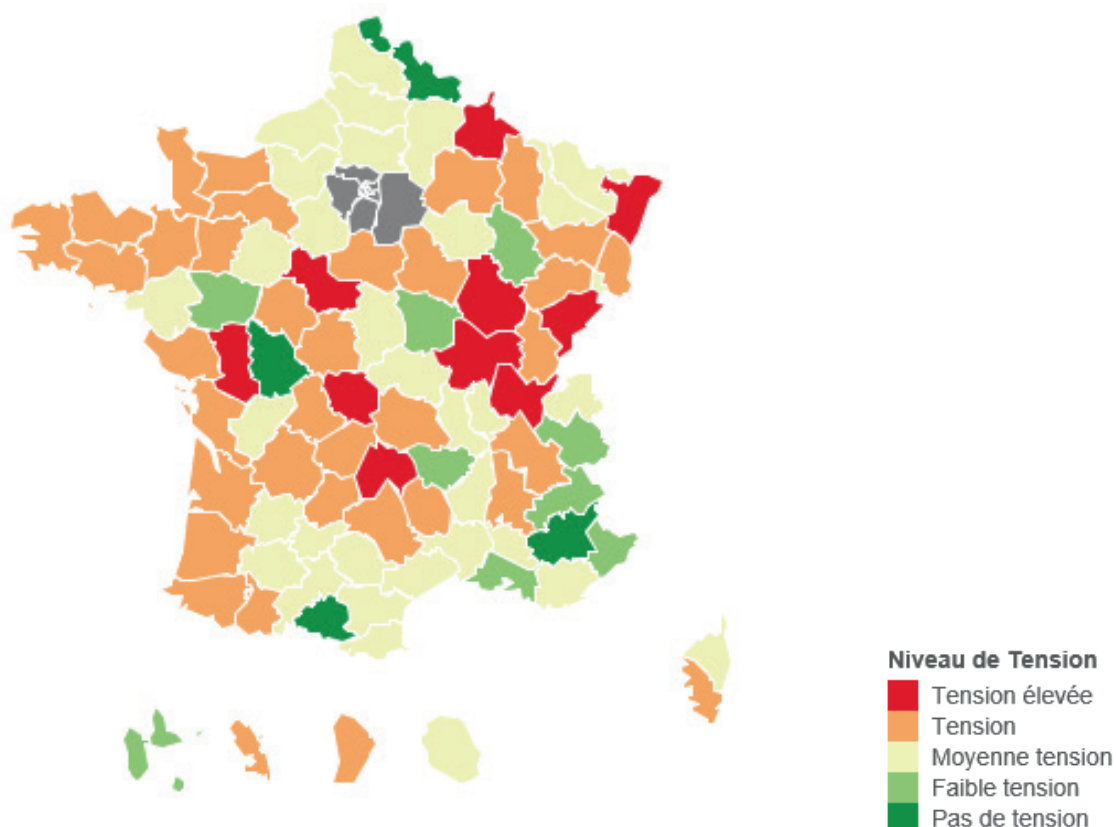
Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension.

Recul des tensions pour les serveurs de cafés-restaurants et les cuisiniers même si des forts besoins de recrutement subsistent localement

Alors qu'il était en forte tension en 2019 (63e sur 167, contre 67e sur 186 pour la FM), le métier de cuisinier recule au 87e rang (idem pour la FM) des métiers en tension. Les conditions de travail (contraintes physiques, de rythme) sont plus défavorables que la moyenne. L'exercice du métier demande des compétences et une formation spécifiques, ce que dénote la valeur élevée du lien entre formation et emploi (graphique 4). Ces deux facteurs et le caractère actif du marché du travail (intensité d'embauches assez élevée) sont sources de tensions, alors même qu'il existe une réserve de main d'œuvre disponible. La nature des tensions qui subsistent semble donc plutôt qualitative, le profil des demandeurs d'emploi ne correspondant pas aux besoins des employeurs.

Le métier de serveur de cafés-restaurants suit la même dynamique que celui de cuisinier mais est globalement moins en tension. L'accès au métier est en effet facilité par le fait qu'il n'exige pas une formation spécifique (l'indicateur du lien formation emploi est faible - graphique 4). Mais les conditions de travail contraignantes, la forte part des offres d'emplois non durables et les nombreuses embauches récurrentes peuvent engendrer des tensions ponctuelles dans les territoires marqués par une forte saisonnalité de l'activité.

Carte : Disparités départementales de la tension chez les serveurs de cafés restaurants en 2020



On observe pour cette profession une tension des Pyrénées Atlantiques jusqu'au Calvados, hormis en Loire-Atlantique où elle est considérée comme moyenne, sur la côte atlantique. Le centre ouest de la France ainsi que le grand est sont également en tension. Concernant l'arc méditerranéen, il est moyennement ou en faible tension pour cette profession.

Indicateurs, sources et niveau de granularité pour appréhender les tensions sur le marché du travail

Les tensions sur le marché du travail sont mesurées ici à l'aide d'un indicateur synthétique prenant en compte trois dimensions : les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs ; le nombre d'offres d'emploi rapportées au nombre de demandeurs d'emploi ; la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi et ainsi à sortir des listes de Pôle emploi. Cet indicateur est accompagné par six indicateurs complémentaires éclairant les causes des tensions.

Note méthodologique

I. Indicateur principal de tension

C'est un indicateur composite. Il permet de fournir une échelle numérique de gradation des tensions par métier. Il se décline en trois composantes :

1. Le rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne, sur un champ étendu au-delà des seules offres collectées par Pôle emploi et le flux de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (sans emploi, tenus de rechercher activement un emploi).
2. Le taux d'écoulement de la demande d'emploi, qui mesure le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (sans emploi ou en activité réduite, tenus de rechercher activement un emploi).
3. La part des projets de recrutements anticipés comme difficiles par les employeurs.

II. Indicateurs complémentaires

Les indicateurs complémentaires, au nombre de six, permettent d'éclairer les facteurs à l'origine des tensions, afin d'identifier la pluralité des situations selon les métiers et les territoires.

- II.1. Intensité d'embauches : plus les employeurs recrutent, plus ils ont à rechercher des candidats et à réitérer le processus, ce qui joue potentiellement sur les tensions.
- II.2. Conditions de travail contraignantes : lorsqu'elles sont contraignantes, les conditions de travail peuvent accroître la difficulté qu'éprouvent les employeurs à attirer des candidats.
- II.3. Non-durabilité de l'emploi : le type d'emploi proposé peut avoir une incidence sur son attractivité et donc sur l'apparition de tension.
- II.4. Une main-d'oeuvre disponible trop réduite contribue à accroître les tensions.
- II.5. Lien entre la spécialité de formation et le métier : un décalage entre les compétences requises par les employeurs et celles dont disposent les personnes en recherche d'emploi peut être l'une des causes des tensions.
- II.6. L'inadéquation géographique : dans l'offre, le lieu de travail est trop éloigné du domicile du demandeur d'emploi.

Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Directrice de la publication : Marie-Pierre Durand

Étude réalisée par la mission d'appui au pilotage des politiques publiques MAPP - SESE : Éric Craipeau

Réalisation graphique : La Contemporaine

Crédit Photos : Freepik - Mars 2022